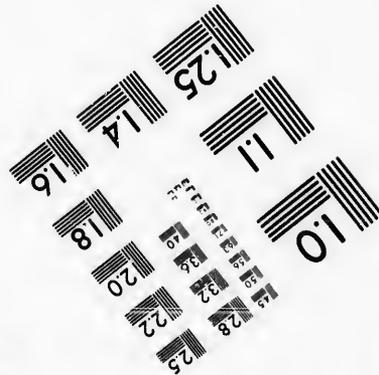
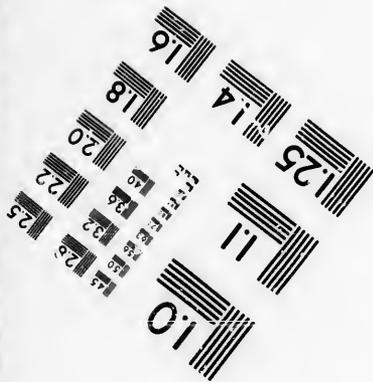
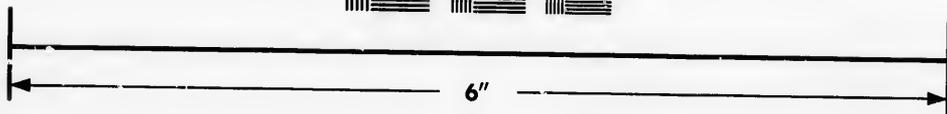
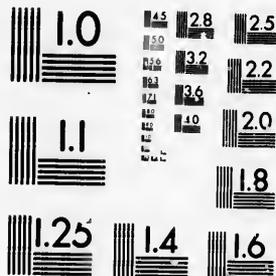


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Ccouverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planchas et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

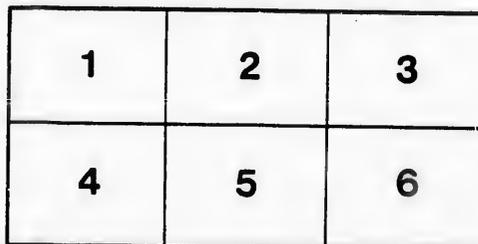
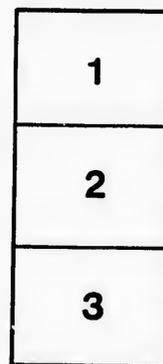
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire  
détails  
es du  
modifier  
er une  
filmage

es

errata  
to

pelure,  
n à

32X

MALADIES CONTAGIEUSES

---

*No. 4*

---

LA

FIÈVRE SCARLATINE

---

MOYENS DE S'EN PRÉSERVER

---

PUBLIÉ PAR LE

BUREAU CENTRAL DE SANTÉ

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

1886

Conservez cette brochure pour consulter  
en cas de besoin.



## LA FIÈVRE SCARLATINE.

La Scarlatine est une maladie fébrile, très contagieuse, souvent épidémique, dont le développement est ordinairement précédé d'un malaise général, de dégoût, de migraine et de maux de gorge plus ou moins sévères. Ce qui caractérise cette maladie, ce sont les éruptions rouges écarlates qui se manifestent d'abord sur différentes parties du corps, et finissent par le couvrir complètement. Cette maladie est souvent fatale, et même chez les personnes qui en guérissent, elle laisse souvent les suites les plus fâcheuses. Elle sévit principalement chez les enfants. Quelquefois elle s'attaque aux adultes. Généralement une première attaque préserve d'une deuxième, mais cette règle n'est pas absolue.

Les enfants, surtout ceux au-dessous de 10

ans, sont généralement prédisposés à la Scarlatine; ensuite cette prédisposition diminue avec l'âge.

Le poison de la Scarlatine est très actif et très vivace; il s'attache aux habits, aux draperies, aux tapis, à la fourrure des chiens et des chats, qui peuvent devenir autant d'agents de propagation de ce poison.

On entend par période d'incubation le temps qui s'écoule entre l'absorption du poison et la manifestation de la maladie. Cette période varie de quelques heures à 12 et 14 jours.

La sévérité de la maladie se juge par l'intensité du mal de gorge. Lorsque celui-ci est très prononcé, il se produit un écoulement par la bouche et le nez. Ces matières sont très contagieuses. Les selles et les urines favorisent moins la contagion mais sont néanmoins des agents à surveiller.

Vers la fin de la maladie, la peau du malade se sèche et se lève par petites écailles pour ainsi dire (période de *desquamation*). C'est ce phénomène qu'il faut suivre de près, parce

que c'est alors surtout que la Scarlatine est éminemment contagieuse; aussi ne devra-t-on jamais permettre à un enfant d'approcher d'un malade tant que la peau de celui-ci ne sera pas revenue à son état normal. Ce temps peut varier de un à trois mois.

La science médicale n'a pas encore découvert le moyen de préserver de la fièvre Scarlatine les personnes qui y étant prédisposées, s'y exposent: il est donc important de préserver ceux qui sont en bonne santé, en les isolant de ceux qui ont la maladie.

### CAS DE MALADIE.

**Isolement.**—Le premier devoir à accomplir lorsqu'un enfant est pris d'un mal de gorge, et de fièvre, est de l'isoler sans retard dans une chambre, et d'appeler un médecin pour examiner le cas; si le médecin déclare que c'est la Scarlatine, le malade devra être transporté, si c'est possible, à l'étage supérieur de la maison, dans la chambre la mieux ventilée. On enlèvera de cette chambre tous les objets

qui peuvent absorber le poison, les linges de corps et de lits, les habits, les tapis, etc.

La personne chargée du soin du malade évitera autant que possible d'être en relations avec les autres membres de la famille. Elle devra porter des vêtements qui puissent se laver à l'eau bouillante ou être désinfectés.

Tous les enfants qui n'ont pas eu encore la maladie devront être éloignés immédiatement de la maison infectée.

Une sorte de quarantaine devra être établie à l'égard des autres membres de la famille pendant la durée de la maladie, c'est-à-dire, elles devront s'abstenir, autant que possible, de communiquer avec les personnes du dehors.

Les linges servant à recevoir les écoulements du nez ou de la bouche du malade devront être brûlés ou au moins désinfectés au moyen d'une solution de chlorure de chaux, indiquée à la fin de cette brochure.

Les vêtements, serviettes et linges de lit qui auront servi au malade devront être plongés, aussitôt après avoir été enlevés, dans un

seau ou cuve contenant une solution de chlorure de chaux ou de sulfate de zinc, suivant les formules à la fin de cette brochure, et ce n'est qu'après cela, qu'on doit les sortir de la chambre du malade.

Les selles et les urines du malade doivent être reçues dans des vases contenant une solution de chlorure de chaux, puis jetées sans retard dans les water-closets. S'il n'y a point de water-closets elles doivent être enterrées à une distance d'au moins cent pieds d'aucuns puits ou sources.

On ne doit jamais servir à d'autres personnes les restes de nourriture d'un malade. La vaisselle ainsi que les cuillères, fourchettes etc., qui ont servi à ce malade, doivent être parfaitement nettoyées et désinfectées avant de servir à d'autres personnes.

Les restes d'aliments devront être ou brûlés, ou enterrés comme les selles ou les urines.

Un moyen assez efficace d'empêcher le poison de se répandre dans l'air est d'enduire le corps du patient d'une légère couche de suif de mouton ou de vaseline, au choix du médecin.

Jamais on ne devra écrire de lettres, billets, etc., ou apporter des journaux dans la chambre du malade ; ces papiers peuvent transporter le poison au dehors.

**Convalescence.**—On peut faciliter beaucoup l'enlèvement des petites peaux sèches du corps du malade (*la desquamation*), en lui faisant prendre un bain chaud tous les deux ou trois jours, pendant sa convalescence.

Sa guérison devra être parfaite, et il devra avoir changé complètement de vêtements avant que le médecin lui permette de se mêler aux personnes en santé.

**En cas de mort.**—Le corps devra être immédiatement enveloppé dans un drap trempé dans une solution de chlorure de chaux ou de sulfate de zinc suivant les formules indiquées à la fin de cette brochure. Il sera aussitôt déposé dans un cercueil fermé hermétiquement et qui ne devra plus être ouvert *dans aucun cas. On ne permettra jamais aux enfants d'assister aux funérailles, qui devront être privées.*

## DÉSINFECTION.

Après la guérison ou la mort du malade, tout ce qui lui aura servi pendant sa maladie, ainsi que sa chambre et tout ce qu'elle contient, et mieux encore toute la maison, devront être désinfectés par les fumées de soufre. Il est aussi connu qu'aucun miasme ne peut résister pendant une demi-heure à l'action de l'eau bouillante. Le moyen le plus efficace de désinfecter les habits et le linge de lit est donc de le soumettre à l'ébullition et à un lavage régulier.

## REGLES DE PRUDENCE.

1. Ne jamais permettre à un enfant d'approcher un malade pris de fièvre scarlatine. Dans l'intérêt de vos enfants, évitez d'aller dans une maison où règne cette maladie, à moins que vos soins y soient indispensables.

2. Ne jamais voyager dans une voiture qui aura transporté un malade de fièvre scarlatine, à moins que cette voiture n'ait été désinfectée.

3. Lorsque la fièvre scarlatine existe au milieu de vous, évitez l'usage de toute substance propre à irriter la gorge. Les personnes souffrant du mal de gorge sont très exposées à prendre la maladie.

4. Eviter le contact de tous ceux qui souffrent d'un mal de gorge. Pour aucune considération on ne doit embrasser ces personnes ou respirer leur haleine. Evitez de boire avec le même vaisseau dont se sert une personne prise de fièvre scarlatine.

5. En un mot, évitez toute source de contagion de fièvre scarlatine et rappelez-vous que les enfants au-dessous de 10 ans, y sont plus prédisposés que les adultes.

### DÉSINFECTANTS.

---

Les meilleurs désinfectants sont l'air pur et la lumière du soleil en abondance, rien ne saurait nous en dispenser.

En cas de maladie, on doit aussi avoir recours aux désinfectants suivants qui sont

les plus efficaces, les plus simples et les moins dispendieux.

No. 1—CHLORURE de CHAUX.

---

Chlorure de chaux, . . . . . 1 livre.  
Eau, . . . . . 2 à 4 gallons.

Cette solution est un des désinfectants les plus efficaces, elle remplace *très avantageusement* les solutions de couperose et de zinc *partout* où celles-ci sont recommandées. Lorsque son odeur peut être supportée, elle est aussi très utile pour désinfecter l'air dans la chambre du malade ainsi que dans la maison. Pour cela, il suffit de tenir dans chaque chambre de la maison et, surtout, dans la chambre du malade, des vases contenant une certaine quantité de cette solution. Elle doit être fréquemment et largement employée dans les caves, fosses d'aisance, water-closets, égouts, cours, étables, etc.

---

No. 2—SOLUTION de SUBLIME CORROSIF.

Sublimé corrosif, . . . . . 1 once.  
Permanganate de potasse, . . . . . 1 once.  
Eau, . . . . . 8 gallons.

Cette solution est un désinfectant très efficace et peut être employé dans tous les cas où le chlorure de chaux est recommandé. Elle possède l'avantage d'être inodore. On ne doit pas la laisser séjourner dans des vases ou dans des tuyaux d'égouts en plomb, en étain ou en cuivre. Le sublimé corrosif est un poison, mais la couleur rouge pourpre de la préparation ci-dessus met à l'abri de toute erreur, en empêchant de la confondre avec aucune autre solution. Dans tous les cas, il vaut mieux ne l'employer que sous la direction d'un médecin.

No. 3—SOLUTION de COUPEROSE.

Sulfate de fer (couperose), . . . . . 1½ livre.  
Eau, . . . . . 1 gallon.

Une bonne manière de préparer cette solution est de suspendre dans une tonne d'eau un panier contenant environ soixante livres de couperose.

---

No. 4—SOLUTION de ZINC.

---

Sulfate de zinc, (vitriol blanc), . . . 1½ livre.  
Sel commun, . . . . . 12 onces.  
Eau, . . . . . 6 gallons.

---

No.5 —SOLUTION de ZINC CONCENTRÉE.

---

Sulfate de zinc (vitriol blanc), . . . 3 livres.  
Sel commun, . . . . . 1½ livre.  
Eau, . . . . . 6 gallons.

---

No.6 —POUDRE DÉSINFECTANTE ET  
ANTISEPTIQUE.

---

Chlorure de chaux, . . . . . 1 livre.  
Sublimé corrosif, . . . . . 1 once.  
Plâtre de Paris, . . . . . 9 livres.

Pulvérisez le sublimé corrosif, et mélangez-le parfaitement avec le plâtre de Paris. Puis, ajoutez le chlorure de chaux, et mélangez bien le tout. Mettez dans des pots de faïence ou dans des boîtes de bois ou de carton, et conservez à l'abri de l'humidité. Cette poudre est très efficace pour désinfecter les selles des malades et les fosses d'aisance. Pour cela, il suffit de recouvrir d'une légère couche de ce désinfectant les matières contenues dans les vases ou dans les fosses.

---

No. 7—VAPEURS de SOUFRE.

---

Soufre en bâton, . . . . . 3 à 4 livres,  
pour une chambre de dix pieds carrés.

Commencez par faire évacuer la chambre ou la maison ; fermez hermétiquement toutes les portes, fenêtres, cheminées, etc., et bouchez bien tous les trous, fentes, etc.; étendez sur des chaises tous les habits, couvertures, matelas, etc., qui ont servi au malade, ou autres objets qui ont pu être contaminés ; puis, dans une

cuve contenant de l'eau, placez sur des briques un chaudron contenant des charbons ardents sur lesquels vous jetez le soufre en bâton, dans les proportions indiquées ci-dessus. Ensuite laissez la chambre ou la maison hermétiquement fermée pendant 24 heures.

---

No. 8—SOLUTION LABARRAQUE.

---

Liqueur de Labarraque, . . . . 1 chopine.  
Eau, . . . . . 1½ gallon.

La solution Labarraque remplace *très avantageusement* l'acide carbolique comme désinfectant.

N.B.—Les meilleurs désinfectants sont : le chlorure de chaux, le sublimé corrosif, les fumées de soufre, et la chaleur très élevée ; bien employés, ils détruisent sûrement les contagés et les miasmes. Les autres préparations n'ont guère de valeur que pour arrêter ou prévenir la décomposition, et ne sont pas efficaces pour détruire les germes des maladies contagieuses.

# AVIS

---

On peut se procurer, gratuitement, des brochures sur la Variole (picote), sur la Diphthérie, sur la Scarlatine, sur la Fièvre typhoïde, et sur le Choléra, en s'adressant au Secrétaire du Bureau central de Santé, No. 30, rue Saint-Jacques, Montréal.

